

**P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'ATTAC-NEUCHATEL, 15 MAI 2001, CAFE DU PETIT
PARIS, LA CHAUX-DE-FONDS**

I. P.V. de l'Assemblée générale 2000

P.V. qui a été perdu... et qui ne peut donc, hélas, être présenté à l'AG pour acceptation.

II. Rapport du président

Cf. rapport du président, André Babey, envoyé à tous les membres.

Mise en évidence des 2 grands axes de l'action d'ATTAC:

a) Actions "Poste" (occupations de bureaux, action Leuenberger,...); action "péréquation financière cantonale"; action "initiative CNCI". Actions qui ont été bien relayées par les médias, message clair et précis.

b) Formation: conférences Guex, LME, Porto Alegre,...

Décision: rapport accepté à l'unanimité.

III. Comptes 2000

Cf. rapport du caissier, Fabien Vuillème.

2 remarques:

a) Demande des vérificateurs de comptes que le stock de livres soit intégré aux comptes.

b) Les factures non versées au caissier devraient l'être, même si celui qui le fait ne désire pas être remboursé (: fait un don), afin que nous disposions de comptes "justes".

*Décision: - intégration du stock de livres dans les comptes: proposition rejetée.
- comptes acceptés à l'unanimité.*

IV. Budget 2001

Cf. rapport du caissier.

Budget plus ventilé que le précédent.

Décision: budget accepté à l'unanimité.

V. Election des vérificateurs des comptes

Sont proposés à l'Assemblée: - Jean-Marie Rotzer

- Eva Aeberhard-Fernandez

- Daniel Ziegler (suppléant)

Décision: tous trois sont élus à l'unanimité.

VI. Election du président et du caissier

Sont proposés à l'Assemblée: - président: André Babey

- caissier: Fabien Vuillème

André Babey déclare qu'il ne se représentera pas l'année prochaine.

Décision: tous deux sont élus à l'unanimité par acclamation.

VII. Action "Gygi"

Présentation à l'Assemblée de l'action du 18.5.2001 contre le plan Gygi de fermeture de très nombreux bureaux de poste.

Recherche de slogans pour cette action.

VIII. Actions à venir

En plus des actions nationales et internationales d'ATTAC auxquelles ATTAC-Neuchâtel se joindra dans la mesure de ses capacités, plusieurs propositions d'actions sont débattues par l'Assemblée:

a) Fiscalité:

- Initiative CNCI et ses suites. Etre attentif à l'évolution de cette question.

- ATTAC doit-elle engager des actions visant à dénoncer les conséquences des réductions des rentrées fiscales des communes (en particulier La Chaux-de-Fonds et Le Locle) ? En fin de compte, se dégage plutôt la volonté de ne pas entrer sur ce terrain: c'est avant tout le travail des partis politiques locaux.

b) Budget participatif:

S'inscrit dans le prolongement du Forum Social mondial.

Le 7 ou 8 juin, organisation d'un débat au Locle sur la question du budget participatif. Collaborer avec les partis politiques du Locle, et inviter les députés du Grand Conseil et des autres villes. S'approcher de Lausanne, qui a aussi engagé une réflexion sur cette question.

c) Plan Colombie:

Conférence de Maurice Lemoine prévue à fin août, début septembre. Contact pris par Jacques Silberstein.

d) Week-end de réflexion d'ATTAC–Suisse:

Se tiendra à Vaumarcus, les 28-30 septembre 2001.

Le 30 septembre, Assemblée générale d'ATTAC–Suisse.

Chacun est invité à y participer et à soumettre les questions qui lui semblent mériter d'être débattues lors de ce week-end.

e) LME:

La votation sur la LME aura probablement lieu à la fin 2001. Nous devons y être attentifs.

f) Poste:

Actions à poursuivre.

g) Action contre les banques:

Demande de l'Assemblée qu'ATTAC agisse contre les banques de la même manière que contre la Poste. Attaquer la place financière suisse apparaît comme étant pleinement dans les buts d'ATTAC.

ATTAC–Suisse devrait avoir une position particulièrement claire sur cette question, vu la situation de la Suisse dans le recyclage d'argent et les mécanismes d'évasion fiscale.

La participation d'ATTAC à l'initiative pour la taxation des gains en capital a déjà été une action allant dans ce sens. La discussion de cette initiative au Parlement devrait avoir lieu au printemps 2002.

Par ailleurs, le 7 mars 2001, une initiative parlementaire (J. Zizyadis) a été déposée, demandant l'introduction d'une taxe Tobin en Suisse.

Yann Lenggenhager réfléchit à cette problématique pour le week-end de réflexion de fin septembre.

h) CFF:

Des actions similaires à celles menées contre la politique des dirigeants de la Poste pourraient être conduites contre la politique des CFF.

Ce qui permettrait de plus d'éviter qu'ATTAC soit trop identifiée à la seule Poste.

IX. Divers

Néant.

Assemblée poursuivie par une conférence de Jacques Silberstein sur: «Qu'est-ce qu'un service public ?»